

**Examen administratif 2012 des rapports d'évaluation
des programmes d'ÉE d'HQD – Phase 3**

Minuteries pour filtre de piscine (2007-2010)

No	Thème	Références	Engagement
1	Concepts de bénévolat et d'entraînement appliqués au programme	<p>Rapport d'évaluation, page 4 : <i>« Le programme vise les clients qui possèdent une piscine hors terre ou creusée. Il offre 10 \$ de rabais à la caisse lors de l'achat de certains modèles de minuterie chez les partenaires participants ».</i></p> <p>Page 15 : <i>« En effet, le programme ne compile aucune information sur les participants (adresse de la résidence, numéros de téléphone, etc.) puisqu'un rabais à la caisse est accordé à l'achat d'une minuterie sans aucune autre formalité. »</i></p>	<p>1.1 Confirmer que le rabais à la caisse est offert automatiquement à l'achat d'une minuterie.</p> <p>1.2 Dans ce cas, expliquer comment le Distributeur conçoit les notions de bénévolat et d'entraînement, appliquées au programme de <i>Minuteries pour filtre de piscine</i>. Plus particulièrement, expliquer la manière dont un bénévole, connaissant le programme, refuse le rabais à la caisse d'un détaillant participant et achète tout de même une minuterie. De la même façon, expliquer la manière dont un participant peut acheter, sans rabais à la caisse, une seconde minuterie, ayant été influencé par le programme.</p>
2	Potentiel résiduel	<p>Page 2 : Tableau 1-1 Impact énergétique net (2007-2010) Un total de 1 432 196 unités installées sont comptabilisées pour la période 2007-2010.</p>	<p>2.1 Quantifier le potentiel résiduel du programme, tenant compte du nombre d'unités installées et de la durée de vie de la mesure.</p>

**Examen administratif 2012 des rapports d'évaluation
des programmes d'ÉE d'HQD – Phase 3**

No	Thème	Références	Engagement
3	Analyse des gains énergétiques	<p>La Régie comprend que l'arrêt du système de filtration d'une piscine peut avoir des conséquences sur le bilan énergétique de celle-ci pour deux raisons :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Les mouvements d'eau dans la piscine étant arrêtés, la surface de l'eau de la piscine n'est plus renouvelée ni réchauffée constamment. La couche immobile d'eau refroidie qui se forme en surface entraîne une diminution des pertes de chaleur par convection et surtout par évaporation.2. Pendant les heures d'arrêt du système de filtration, aucun système de chauffage de piscine, électrique ou d'autre source ne peut fonctionner	3.1 Le Distributeur a-t-il évalué la diminution des pertes de chaleur des piscines, chauffées ou non, et les économies d'énergie liées à l'arrêt des chauffe-piscine (électrique, thermopompe ou à combustible) pendant l'arrêt des systèmes de filtration. Si oui, déposer l'étude. Sinon, expliquer.

**Examen administratif 2012 des rapports d'évaluation
des programmes d'ÉE d'HQD – Phase 3**

Thermostats électroniques – bâtiments existants (2007-2009) et nouvelle construction (2008-2009)

No	Thème	Références	Engagement
4	Potentiel résiduel	<p>Rapport d'évaluation, page 9 : Tableau 1-2 Impact énergétique net du programme BE (2007-2009) 1 083 272 unités sont installées par les participants (incluant l'opportunisme et le chevauchement) 1 234 486 unités sont installées par les non-participants (incluant le bénévolat et le chevauchement)</p> <p>Tableau 1-3 Impact énergétique net du programme NCE (2008-2009) 356 737 unités sont installées par les participants (incluant l'opportunisme et l'entraînement) 7 660 unités sont associées au bénévolat</p>	<p>4.1 Indiquer où se retrouvent l'effet d'entraînement au tableau 1-2 et le chevauchement au tableau 1-3.</p> <p>4.2 Quantifier le potentiel résiduel du programme (en date de 2012), tenant compte du nombre d'unités installées et de la durée de vie de la mesure.</p>
5	Sources de données	<p>Page 14 : Tableau 3-1 « <i>Acheteurs de minuterries</i> »</p>	<p>5.1 Expliquer cette référence de données dans le tableau 3-1.</p>

**Examen administratif 2012 des rapports d'évaluation
des programmes d'ÉE d'HQD – Phase 3**

No	Thème	Références	Engagement
6	Impact à la pointe des thermostats programmables	<p>Pages 7 et 8 : Mention de l'analyse par simulation /modélisation de Pageau Morel et associés sur une plinthe électrique.</p> <p>Page 24 : Le diagramme 3.3 montre que l'analyse a été faite sur une consigne fixe, sans analyse du comportement en reprise de consigne.</p> <p>Suivi des évaluations du PGEÉ, Rapport de la Régie du 9 juillet 2009, page 13 : [40] L'utilisation de thermostats programmables pourrait influencer la demande en puissance lors de certaines périodes du jour, dans le cas où plusieurs clients ont des cycles similaires de reprise du chauffage. Le Distributeur dit constater depuis quelques années une montée en charge plus rapide à la pointe du matin sur certains départs de lignes de distribution. Il n'est cependant pas en mesure d'associer directement cet effet à la présence, chez les clients, de thermostats électroniques programmables.</p> <p>Dossier R-3708-2009, pièce B-5 (HQD-13, doc.1), page 124 : « sans connaître précisément l'impact en puissance des thermostats programmables, le Distributeur a jugé prudent de ne pas créditer les coûts évités en puissance, ni les coûts évités en transport et distribution. »</p> <p>Dossier R-3770-2011, pièce B-0016, page 14 : « Au moment du dépôt, le Distributeur disposait déjà de plusieurs données confirmant la solution technique du projet qui sont déjà énumérées [...] Ainsi, le Distributeur avait : collecté des profils de consommation [...]. »</p>	<p>6.1 Indiquer si les thermostats programmables sont inclus dans l'évaluation. Si oui, préciser la manière dont les résultats d'évaluation de ces thermostats sont traités et analysés, eu égard à l'impact sur la pointe, notamment.</p> <p>6.2 Indiquer si le Distributeur a commencé à utiliser les profils de consommation récoltés aux 15 minutes pour analyser la demande des foyers abaissant ou non la température, avec ou sans thermostat électronique programmable.</p> <p>6.3 Indiquer si les éléments abordés aux engagements 6.1 et 6.2 peuvent faire l'objet d'une prochaine évaluation.</p>

**Examen administratif 2012 des rapports d'évaluation
des programmes d'ÉE d'HQD – Phase 3**

No	Thème	Références	Engagement
7	Méthodologie	<p>Rapport d'évaluation, page 6 : <i>« La méthodologie utilisée pour l'évaluation des programmes des thermostats électroniques (BE et NC) combine plusieurs approches pour obtenir l'estimation des gains du programme. Elle se base notamment sur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>des données de sondage;</i> • <i>la consommation annuelle totale d'électricité (facturation); »</i> <p>Page 8 : <i>« SOM et la firme d'ingénieurs Pageau, Morel et associés, ont donc réalisé : [...]</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>une analyse des données de facturation pour estimer la part du chauffage dans la consommation totale de la résidence;</i> • <i>un modèle (feuille de calcul) qui permet d'intégrer les résultats des simulations aux réponses du sondage auprès des occupants des logements et aux données de facturation (consommation annuelle après l'installation). »</i> 	<p>7.1 Expliquer la manière concrète dont la facturation des participants a été intégrée à la méthodologie d'estimation des gains énergétiques du programme. Spécifier, par exemple, s'il y a eu analyse de consommation avant/après, à quel échantillon cette analyse s'applique ou si un étalon a été retenu.</p>

**Examen administratif 2012 des rapports d'évaluation
des programmes d'ÉE d'HQD – Phase 3**

No	Thème	Références	Engagement																
8	Modélisation des gains bruts	<p>Page 7 : <i>« Le modèle de calcul des gains bruts vise à estimer l'ampleur de deux phénomènes qui sont théoriquement à la source des économies générées par les thermostats électroniques, soit :</i> 1. Le gain relié à la température de consigne maintenue [...] 2. Le Gain de convection <i>provoqué par le mode de fonctionnement du thermostat électronique qui réduit les pertes de chaleur le long du mur ou de la fenêtre, en faisant chauffer la plinthe à une température moins élevée et de façon plus constante. »</i></p> <p>Page 43 : Tableau 4-10 Gains bruts par thermostat</p> <table border="1" data-bbox="479 823 1303 1024"> <thead> <tr> <th></th> <th>BE-NP</th> <th>BE-P</th> <th>NC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Gains de convection</td> <td>53 kWh</td> <td>52 kWh</td> <td>37 kWh</td> </tr> <tr> <td>Gains totaux</td> <td>151 kWh</td> <td>102 kWh</td> <td>85 kWh</td> </tr> <tr> <td>% des gains de convection</td> <td>35 %</td> <td>51 %</td> <td>43 %</td> </tr> </tbody> </table>		BE-NP	BE-P	NC	Gains de convection	53 kWh	52 kWh	37 kWh	Gains totaux	151 kWh	102 kWh	85 kWh	% des gains de convection	35 %	51 %	43 %	<p>8.1 Indiquer si la notion de gain de convection est nouvelle et expliquer pourquoi il n'en est fait nulle mention dans le rapport d'évaluation déposé par Éconoler en février 2009.</p> <p>8.2 S'il s'agit d'une nouvelle notion, documenter cette notion.</p> <p>8.3 S'il s'agit d'une nouvelle notion, expliquer que le gain brut soit demeuré sensiblement le même depuis la dernière évaluation, malgré tout.</p> <p>8.4 S'il ne s'agit pas d'une nouvelle notion, expliquer à quoi elle se rattache dans le rapport d'évaluation déposé par Éconoler en février 2009.</p>
	BE-NP	BE-P	NC																
Gains de convection	53 kWh	52 kWh	37 kWh																
Gains totaux	151 kWh	102 kWh	85 kWh																
% des gains de convection	35 %	51 %	43 %																

**Examen administratif 2012 des rapports d'évaluation
des programmes d'ÉE d'HQD – Phase 3**

Rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu (2006-2010)

No	Thème	Références	Engagement
9	Général	<p>Rapport d'évaluation, page 1 : <i>« [...] ce programme offre des incitatifs financiers pour les produits et les mesures suivantes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>installation de thermostats électroniques dans les logements et les aires communes;</i> ➤ <i>installation de produits d'éclairage efficaces dans les aires communes uniquement (intérieures et extérieures) [...]</i> ➤ <i>laveuses ENERGY STAR dans les buanderies communes uniquement;</i> ➤ <i>rénovation de l'enveloppe thermique des bâtiments [...] »</i> <p>Page 2 : <i>« De 2006 à 2010, le taux de participation au programme par les organismes qui offrent des habitations aux ménages à faible revenu a atteint 72 % globalement, s'établissant à 88 % pour le volet Social, 68 % pour le volet COOP et 69 % pour le volet OBNL. Il est à noter que, parmi les organismes qui n'ont pas participé au programme Réno MFR, certains avaient participé auparavant à d'autres programmes offerts par Hydro-Québec. »</i></p> <p>Page 10 : <i>« les mesures d'installation de fenêtres et de portes-fenêtres homologuées ENERGY STAR sont plus rares en comparaison des mesures d'installation de produits d'éclairage et de thermostats électroniques. »</i></p>	<p>9.1 Fournir, pour chacun des volets du programme (page 2), une estimation du potentiel résiduel par type de mesure (page 1).</p> <p>9.2 Indiquer les autres programmes auxquels les non participants au programme <i>Réno MFR</i> ont participé.</p>

**Examen administratif 2012 des rapports d'évaluation
des programmes d'ÉE d'HQD – Phase 3**

No	Thème	Références	Engagement
10		<p>Page 6 : <i>« Enfin, les activités de commercialisation ont pris fin en 2011 pour les mesures sur les thermostats électroniques, les produits d'éclairage et les laveuses ENERGY STAR et se poursuivent pour les mesures de rénovation énergétique (jusqu'en 2013 pour le volet OBNL et jusqu'en 2015 pour les deux autres volets). Toutefois, le programme continue d'accepter les demandes pour toutes les mesures admissibles au programme. »</i></p>	<p>10.1 Expliquer que des demandes soient acceptées pour toutes les mesures, si les activités de commercialisation ont pris fin en 2011.</p>
11		<p>Page 15 : Pour les luminaires T8, le suivi interne considère le remplacement de deux lampes fluorescentes T12.</p>	<p>11.1 Comparer le cas de base du programme <i>Réno MFR</i> pour la mesure éclairage au cas de base du programme <i>Éclairage affaires</i>.</p> <p>11.2 Expliquer pourquoi les mesures reconnues sont différentes dans les deux programmes.</p>
12		<p>Page 17 : <i>« Pour les mesures d'installation de fenêtres et portes-fenêtres homologuées ENERGY STAR, l'évaluateur a validé le gain unitaire à partir des paramètres présentés au tableau ci-dessous, soit le rendement énergétique (RE) d'une fenêtre standard, le RE d'une fenêtre ENERGY STAR. »</i></p> <p>Tableau 6 Gains unitaires pour les fenêtres et porte-fenêtres homologuées energy Star</p>	<p>12.1 Indiquer si le gain énergétique unitaire est évalué par rapport à la fenêtre couramment vendue dans le marché actuellement ou s'il est mesuré par rapport à la fenêtre existante qui est remplacée.</p> <p>12.2 Veuillez comparer le cas de base dans le programme <i>Réno MFR</i> à celui reconnu dans le programme <i>AIOEB</i>. Veuillez, le cas échéant, expliquer pourquoi il y a des différences.</p>

**Examen administratif 2012 des rapports d'évaluation
des programmes d'ÉE d'HQD – Phase 3**

No	Thème	Références	Engagement
13		<p>Page 19 : <i>« Toujours dans le cadre de réunions d'information sur le programme, les personnes présentes ont été invitées à remplir un rapport « Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER » dont l'objectif est de favoriser l'adoption de comportements écoénergétiques ou de stimuler l'implantation de mesures d'efficacité énergétique. Les gains unitaires utilisés pour le suivi interne de 248 kWh ont été révisés à 294 kWh, en fonction des résultats de l'évaluation des années 2004 à 2006 du programme DRMC. »</i></p>	<p>13.1 Expliquer pourquoi les gains liés à la participation au programme DRMC sont considérés dans le programme Réno MFR.</p> <p>13.2 Confirmer que le risque de double-comptable avec le DRMC et le Tronc commun a été envisagé et éliminé.</p>

Dépôt prévu pour le :

04/07/2012

Représentant pour HQD :

Date :

Représentant pour la Régie :

Date :
